

En ce début d'année 2022, le variant Omicron impose l'isolement de votre enfant. Durant ces jours hors de l'école, il est fondamental que votre enfant continue son métier d'élève. Vous trouverez dans le présent document les informations et contenus nécessaires au bon déroulement de ce temps hors des murs de l'école.

Les nouvelles règles d'isolement applicables à partir du 3 janvier 2022 :



Comment travailler à domicile avec votre enfant ?

TROUVER UN BON RYTHME

-Accompagner ses enfants dans les apprentissages n'est pas faire la classe, toute la journée, à la maison.



-Comme à l'école, il faut répartir les temps d'activités (10 à 15 min pour les plus petits, 15 à 25 min pour les CP, 20 à 25 min pour les CE1 - CE2 et 30 à 40 minutes pour les enfants de CM1 et CM2), pour atteindre une durée maximale de 2 à 3h par jour. Bien entendu, c'est une moyenne : adaptez le temps, en fonction de vos enfants et de vos propres contraintes.

-Continuez à coucher vos enfants tôt et à les lever aux heures habituelles.

VARIER LES ACTIVITES



-Alternez les activités les plus difficiles, celles qui demandent davantage de concentration avec des activités plus ludiques et moins contraignantes (voir l'exemple d'organisation du temps sur une journée).

-Proposez à vos enfants de créer des objets, des jeux, préparer des exposés, des recettes, écrire, lire des livres qu'ils pourront partager avec leurs camarades et leur maîtresse ou leur maître, via des photos, des vidéos, ou lors de leur retour à l'école.

ECHANGER DECONNECTER

-Comme vous le faites habituellement, soutenez vos enfants dans leur travail et profitez de ces temps passés ensemble pour leur parler, pour échanger avec eux, sur leurs activités, leurs apprentissages.



-Dans cette période où votre enfant manque d'activités physiques, veillez à réduire les temps d'écran (télévision, tablette, téléphone). Il est possible de faire du sport : de nombreuses vidéos sont proposées, avec des exercices qui peuvent être faits à la maison et en famille.

-Évitez si possible qu'ils soient présents lors des journaux télévisés, potentiellement anxiogènes. Quelques conseils pour leur permettre de traverser cette période difficile, accessibles [ici](#).



Guide du parent confiné : consultez [ici](#)

Numéro vert cellule de soutien psychologique : 0810.130.000

Ministère de l'Éducation Nationale : Eduscol : continuité pédagogique par niveau :
<https://eduscol.education.fr/1989/continuite-pedagogique-dans-le-premier-degre>

Espace Pédagogique Savoie Educ' :
Des ressources pour :
-la maternelle
-le cycle 2
-le cycle 3
<https://savoie-educ.web.ac-grenoble.fr/continuite-pedagogique-covid>

Continuité pédagogique, Ressources

Des ressources pour la continuité pédagogique - Ecole maternelle :
<https://padlet.com/yannickbertrand19/glckyitzppr7>

Des ressources pour la continuité pédagogique - Ecole élémentaire :
(aller au milieu de la page)
<https://eduscol.education.fr/1989/continuite-pedagogique-dans-le-premier-degre>

Continuité pédagogique pour les élèves à besoins éducatifs particuliers :
<https://eduscol.education.fr/2019/continuite-pedagogique-pour-les-eleves-besoins-educatifs-particuliers>

Continuité pédagogique pour les élèves allophones :
<https://eduscol.education.fr/2022/continuite-pedagogique-pour-les-eleves-allophones>

Ressources pour l'EPS en distanciel :
Ressources proposées par les Conseillers pédagogiques EPS de l'académie de Grenoble et du comité AURA de l'USEP :
<https://savoie-educ.web.ac-grenoble.fr/continuite-pedagogique-covid>